



BANDES ADHÉSIVES INTÉGRÉES !



Therm'X ADH+

BARRIÈRE RADIANTE DE SOUS-TOITURE, SYNTHÉTIQUE, HPV, DESTINÉE À LA PROTECTION DES COUVERTURES ET À L'ISOLATION THERMIQUE DE L'HABITATION.

- Forts coefficients de réflexion, en sous-face comme en surface, améliorant l'isolation thermique et les confort d'été et d'hiver
- HPV, laisse la vapeur d'eau s'échapper de l'habitation (pas de condensation), tout en protégeant les combles de l'eau, de la poussière, de la neige poudreuse, etc.
- Résistance thermique attestée garantissant de réelles économies d'énergie

DOMAINE D'EMPLOI

- Couvertures en petits éléments.
- Pose sur entraxe maximale de 90 cm.
- Climat de plaine (altitude \leq 900 m).
- Locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

MISE EN ŒUVRE

- Dérouler Therm'X ADH+ parallèlement à l'égout (face perforée à l'intérieur de l'habitation), en le fixant à l'aide de pointes ou d'agrafes. Respecter les recouvrements horizontaux.
- Fermer les lignes de faîtage et arêtier par l'écran avec un recouvrement de 20 cm.
- Effectuer les pontages avec une bande adhésive réfléchissante au droit des recouvrements, des sorties de toiture, ainsi qu'à la jonction avec la bande d'égout.

Nota : pour le traitement des points singuliers (égouts, noues, sorties de toiture, fenêtres de toit), consulter l'Avis Technique du CSTB.

CARACTÉRISTIQUES

- Résistance à la déchirure au clou :
L x T = 440 x 480 N (équivalent au classement R3).
- Étanchéité à l'eau : W1.
- Perméance : valeur Sd = 0,04 m.
- Émissivité (ϵ) hémisphérique moyenne :
 - ▶ Émissivité du parement extérieur :
 $\epsilon = 27\%$, soit un coefficient de réflexion de 73 % ;
 - ▶ Émissivité du parement intérieur :
 $\epsilon = 19\%$, soit un coefficient de réflexion de 79 %.
- Résistance thermique (DTA du CSTB) :
R = 0,45 m².KW.
- Affaiblissement acoustique (en situation) :
2 dB.

Désignation produit	Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement indivisible	Consommation
Therm'X ADH+	1,20 x 20,80 m	17,5 kg	Palette de 9 rouleaux	1,10 à 1,20 m ² /m ² selon la pente



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'utilisation du Therm'X ADH+ ne dispense pas le poseur de mettre en place des dispositifs de protection, selon les règles de prévention des accidents, lors de travaux en élévation.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DTA Therm'X ADH+.

THERM'X ADH+, LA SOLUTION ÉCONOMIQUE POUR :

- ▶ Améliorer l'étanchéité au vent ;
- ▶ Améliorer la performance énergétique ;
- ▶ Diminuer la consommation d'énergie.

THERM'X ADH+ : UNE SOLUTION POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS

Nature des travaux	Niveau à atteindre	Nature du complexe	Commentaires	Bénéfices
Isolation thermique en place conservée	Pas d'exigences particulières	Isolation existante + Therm'X ADH+	Complément d'isolation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration du confort d'été ■ Complément d'isolation thermique en hiver
Rénovation de l'isolation thermique en place : conformité à la réglementation thermique*	R = 4 m ² K/W	120 mm (laine minérale, λ = 0,032) + Therm'X ADH+	Valeur minimum conforme aux exigences de l'arrêté du 3 mai 2007	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration du confort d'été ■ Complément d'isolation thermique en hiver
Rénovation de l'isolation thermique en place : conformité à la réglementation thermique*	R = 6 m ² K/W	180 mm (laine minérale, λ = 0,032) + Therm'X ADH+	Crédit d'impôts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration du confort d'été ■ Complément d'isolation thermique en hiver

* Arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants (lorsque des travaux d'installation ou de remplacement de l'isolation thermique sont entrepris sur une paroi, ceux-ci doivent être réalisés de telle sorte que la paroi isolée doit avoir une résistance thermique R totale).



* Informations sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).